



Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique

Quarantième session

Bonn, 4-15 juin 2014

Point 18 de l'ordre du jour

Rapport de la session

**Projet de rapport de l'Organe subsidiaire de conseil
scientifique et technologique sur les travaux
de sa quarantième session**

Rapporteuse: M^{me} Diana Harutyunyan (Arménie)

Table des matières

(À compléter)

I. Ouverture de la session

(Point 1 de l'ordre du jour)

1. La quarantième session de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) s'est tenue du 4 au 15 juin 2014 à l'hôtel Maritim à Bonn (Allemagne).

2. Le Président du SBSTA, M. Emmanuel Dumisani Dlamini (Swaziland), a ouvert la session le mercredi 4 juin et a souhaité la bienvenue à toutes les Parties et à tous les observateurs. Il a aussi salué M. Narcise Paulin Jeler (Roumanie) en sa qualité de Vice-Président du SBSTA et M^{me} Diana Harutyunyan (Arménie) en sa qualité de Rapporteuse.

II. Questions d'organisation

(Point 2 de l'ordre du jour)

Adoption de l'ordre du jour

(Point 2 a) de l'ordre du jour)

3. À sa 1^{re} séance, le 4 juin, le SBSTA a examiné une note de la Secrétaire exécutive contenant l'ordre du jour provisoire annoté (FCCC/SBSTA/2014/1).

4. À la même séance, l'ordre du jour a été adopté, tel que modifié, comme suit:
 1. Ouverture de la session.
 2. Questions d'organisation:
 - a) Adoption de l'ordre du jour;
 - b) Organisation des travaux de la session;
 - c) Élection des membres du Bureau autre que le Président;
 - d) Élection au Bureau de membres de remplacement.
 3. Programme de travail de Nairobi sur les incidences des changements climatiques et la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements.
 4. Mise au point et transfert de technologies et mise en place du Mécanisme technologique:
 - a) Rapport annuel commun du Comité exécutif de la technologie et du Centre et du Réseau des technologies climatiques pour 2013;
 - b) Troisième rapport de synthèse sur les besoins technologiques recensés par les Parties non visées à l'annexe I de la Convention.
 5. Principes méthodologiques concernant les activités liées à la réduction des émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts et le rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et de l'accroissement des stocks de carbone forestiers dans les pays en développement.
 6. Recherche et observation systématique.
 7. Examen de la période 2013-2015.
 8. Questions relatives à l'agriculture.
 9. Mécanisme international de Varsovie relatif aux pertes et aux préjudices liés aux incidences des changements climatiques.
 10. Impact des mesures de mise en œuvre:
 - a) Forum et programme de travail;
 - b) Question relative au paragraphe 3 de l'article 2 du Protocole de Kyoto.
 11. Questions méthodologiques relevant de la Convention:
 - a) Programme de travail sur la révision des directives pour l'examen des rapports biennaux et des communications nationales, y compris l'examen des inventaires nationaux, des pays développés parties;
 - b) Paramètres de mesure communs permettant de calculer l'équivalent dioxyde de carbone des gaz à effet de serre;
 - c) Émissions imputables aux combustibles utilisés dans les transports aériens et maritimes internationaux;
 - d) Méthodes de notification de l'information financière par les Parties visées à l'annexe I de la Convention.
 12. Questions méthodologiques relevant du Protocole de Kyoto:
 - a) Incidences de l'application des décisions 2/CMP.7 à 4/CMP.7 et 1/CMP.8 sur les décisions antérieures relatives aux questions méthodologiques ayant trait au Protocole de Kyoto, notamment celles relevant des articles 5, 7 et 8 du Protocole de Kyoto;

- b) Clarification du libellé de la section G (art. 3, par. 7 *ter*) de l'Amendement de Doha au Protocole de Kyoto, en particulier des informations à utiliser pour déterminer «le volume des émissions annuelles moyennes pour les trois premières années de la période d'engagement précédente»;
 - c) Activités liées à l'utilisation des terres, au changement d'affectation des terres et à la foresterie au titre des paragraphes 3 et 4 de l'article 3 du Protocole de Kyoto et du mécanisme pour un développement propre;
 - d) Incidences de la prise en compte du reboisement des terres forestières dont le sol est épuisé en tant qu'activités de projet de boisement et de reboisement au titre du mécanisme pour un développement propre.
13. Mécanismes de marché et autres relevant de la Convention:
- a) Cadre à prévoir pour diverses démarches;
 - b) Démarches non fondées sur le marché;
 - c) Nouveau mécanisme fondé sur le marché.
14. Programme de travail sur la clarification des objectifs chiffrés de réduction des émissions pour l'ensemble de l'économie des pays développés parties.
15. Aspects scientifiques, techniques et socioéconomiques de l'atténuation des changements climatiques.
16. Coopération avec d'autres organisations internationales.
17. Questions diverses.
18. Rapport de la session.

III. Rapport sur les points 2 b) à 17 de l'ordre du jour

(À compléter)

IV. Rapport de la session

(Point 18 de l'ordre du jour)

5. À sa xx séance, le xx juin, le SBSTA a examiné le projet de rapport sur les travaux de sa quarantième session (FCCC/SBSTA/2014/L.3). À la même séance, sur proposition du Président, il a autorisé la Rapporteuse à achever le rapport de la session avec le concours du secrétariat et suivant les indications du Président.